

le 13 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 364 Subvention à la l'Association pour le développement d'un espace artistique, culturel et civique à l'Entrepôt.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour le développement d'un espace artistique, culturel et civique à l'Entrepôt, 7/9 rue Francis de Pressensé (14^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14^e arrondissement en date du 4 juillet 2011;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9^e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée l'Association pour le développement d'un espace artistique, culturel et civique à l'Entrepôt, 7/9 rue Francis de Pressensé (14^e) afin de soutenir le développement des activités de l'association en 2011 X01612 ; SIMPA 13889 ; 2011_00134.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011, rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.